Groupe de travail autour de la fonction d'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) dans le réseau des établissements français à l'étranger

« Un travail d'accompagnement, une relation à construire et une collaboration avec différents partenaires…au service du développement de l'autonomie de l'élève. »

G. Cochetel « AESH et Enseignant collaborer pour une école Inclusive »

Une fonction bien présente dans nos établissements

Lors du colloque de novembre à Paris sur l'école inclusive, nous avons présenté les résultats de l'enquête rentrée :

sur 359 réponses d'établissements, 237 ont déclaré la présence d' AESH soit 66 %

78 % de ces emplois sont rémunérés par les familles; les familles françaises boursières peuvent obtenir une prise en charge à 100 % quelle que soit la quotité de leur bourse.

L'enquête a révélé par ailleurs de grandes disparités en terme d'encadrement, de participation à la vie de l'école et de formation

Les groupes de travail de l'OBEP :

réflexions et orientations

Le GT AESH a orienté sa réflexion sur:

- la nécessité de rédiger une fiche-métier compte-tenu de la spécificité dans le réseau français à l'étranger
- Le recrutement, le contrat, la rémunération
- La formation

Le GT est en interaction directe avec le GT formation et le GT Qualinclus : *« La présence d'un personnel chargé de l'accompagnement n'est ni un préalable ni une condition à la scolarisation de l'élève". Circulaire MENESR n 2017 084 du 3 mai*

1. Accueillir et scolariser

2. S'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves

3. Former et accompagner les équipes éducatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap

4. Sécuriser le parcours de l'élève en situation de handicap

5. Travailler en partenariat

Une fonction réglementée

8 juillet 2014
circulaire n°2014-083 sur les conditions de recrutement et d'emploi des AESH

4 août 2017

Circulaire n°2017-137 du 4/08/2017 sur la scolarisation des élèves handicapés dans l'EFE:

- AESH membre à part entière de la communauté éducative
- Coopération et participation à la mise en œuvre de projet de scolarisation

5 juin 2019

Circulaire n°2019-090 du 5/06/2019, gestion des personnels accompagnants

5 juin 2019

Circulaire de rentrée 2019–Ecole Inclusive n°2019-088 du 5/6/19

Mission principale :

Participer à la réussite du parcours de scolarisation

Favoriser la conquête de l'autonomie :

- observer, écouter, échanger, proposer
- ne pas faire à la place, savoir se mettre en retrait
- laisser l'élève se confronter aux difficultés tout en le sécurisant

Mettre en place les adaptations nécessaires (selon les protocoles d'accompagnement) pour:

- garantir l'accueil et la sécurité de l'élève
- accompagner les apprentissages scolaires
- favoriser les relations sociales

3 axes indispensables pour une mission réussie

Etre partenaire: Collaborer

Comprendre la mission: Accompagner

Former pour professionnaliser AESH : Un vrai métier

Collaborer…

L'équipe pédagogique et l'AESH

- Connaitre les rôles et missions de chacun
- Définir les modalités du binôme enseignant /AESH
- Régler les questions de responsabilités et d'autorité dans la classe
- Placer le projet de l'élève au centre des pratiques
- Reconnaitre l'enseignant comme garant du contrat didactique
- Echanger sur des temps formels et informels

La famille et l'AESH

- Echanger régulièrement sur la prise en charge de l'enfant, via des outils pré-définis
- Comprendre les enjeux : une co-éducation renforcée
- Définir le contrat de travail, la rémunération, assurances etc…
- Définir et respecter la relation employeur/employé, la relation avec l'établissement

Les autres partenaires et l'AESH

- Se faire connaitre et reconnaitre tous les autres personnels de l'établissement (présentation lors des journées d'information, de rentrée…)
- Participer à la vie de l'établissement: temps formel et informel
- Rencontrer les partenaires médicaux et para-médicaux de l'élève
- Etre un partenaire à part entière dans l'équipe pluridisplinaire de prise en charge

Accompagner l'élève dans…

les apprentissages (selon les indications des équipes éducative et médicale)

- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage (compréhension des consignes, activité graphique, relecture…)
- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles
- Utiliser des supports et/ou du matériel adaptés
- Aider à communiquer
- Rappeler les règles d'activités
- Appliquer les consignes prévues lors des aménagements des conditions de passation d'épreuves (évaluations, examens, concours)

la vie sociale et relationnelle

- Participer à la qualité de l'accueil (sensibiliser l'environnement aux difficultés de l'élève, prévenir les situations de conflits…)
- Favoriser les interactions et la communication entre l'élève et son environnement
- Favoriser la participation aux activités dans tous les lieux de vie

la vie quotidienne

- Assurer les conditions de sécurité et de confort
- Aider aux actes essentiels de la vie (habillage, hygiène, repas…)
- Favoriser la mobilité (installation de matériel, déplacement dans la classe, l'établissement, les transports, les lieux de visite...)

Professionnaliser : une personne qualifiée.

Recrutement et Contrat

- Majoritairement employé par la famille
- **Pistes :** La personne peut être recrutée via les associations de parents / les écoles de thérapeutes pour engager des stagiaires
- Intérêt pour la mutualisation
- Nécessité d'une harmonisation des types de contrats au sein de l'EFE
- Harmoniser la base du salaire (sur celui des ASEM par exemple)
- Le contrat est associé à une assurance responsabilité civile; il précise les heures.
- Inclure dans le contrat les heures de présence obligatoires pour assister aux équipes éducatives et aux conseils de cycle.
- Le contrat est assorti d'une convention tri-partite (établissement/famille/ AESH)
- La direction de l'école est associée au recrutement

Qualifications

- Maîtrise de la langue française : minimum B1/B2
- Niveau d'études : bac minimum ou équivalent
- Maîtrise des outils numériques de base

Professionnaliser : faire partie d'une équipe

Prise de fonctions

- Entretien préliminaire de « mise en place »: AESH, famille, direction et enseignant(s)
- Remise du livret d'accueil AESH: mission, obligations, modalités de collaboration (prévoir un livret dans la langue du pays hôte)
- Présentation par le chef d'établissement/ ou le directeur/trice à l'équipe
- Visite des locaux, remise de badge, mail professionnel, casier, …
- Participation à la pré-rentrée
- Participation à la réunion de rentrée et présentation à tous les parents de la classe

Professionnaliser : développer les compétences

Formation

- Participation aux formations internes sur le sujet du handicap et celles pouvant participer à un meilleur accompagnement
- Participation aux formations externes des zones de mutualisation? Aide financière de l'établissement? Quelle prise en charge ?
- Formation conjointe enseignant/AESH
- Validation et reconnaissance des formations suivies
- Parcours de Formation lié au réseau pour y intégrer les personnels AESH en tant que professionnels reconnus et qualifiés

Pistes de réflexions

Pour l'élève : mise en place de commissions qui analysent les besoins et statuent sur la nécessité d'AESH en absence de MDPH. Quelle composition ?

Définir un cadre d'engagement des familles : moral et financier lors du projet de scolarisation de l'élève, qui garantisse d'une part l'engagement de la famille à accompagner l'enfant sur le plan pédagogique et d'autre part à assurer le paiement régulier du salaire.

Etablir un suivi numérisé des parcours d'élèves : livret d'inclusion, port-folio ? Pronote ?

Quelques outils…

- Livret d’accueil AESH dans le contexte de l’EFE
- Grilles d’observation pour les « réunions pédagogiques »
- Cahier de suivi Famille/Ecole
- Cahier de suivi/ de liaison avec l’enseignant
- Convention tripartite AESH/ famille/ établissement

Animation du Groupe de Travail AESH: Dominique Collado (Mission laïque française)

Membres du Groupe de Travail AESH :

- Corinne Truffier, référente handicap, FAPEE
- Laurent Sisti, chef de service Aide à la Scolarité, AEFE
- Nathalie Minassian, directrice élémentaire Lycée International Verdun, Beyrouth, Liban
- Stéphanie Nordey, directrice élémentaire Lycée International Alphonse Daudet, Casablanca, Maroc
- Philomène Cirjak, représentante fédération parents PEEP